

ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-CANADA

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Canada tenue au 383, rue Chabot à Québec, le 24 septembre 2019, de 18h36 à 20h51.

Sont présents : Mme Mélissa Allaire, parent
Mme Amélie Bernard, parent
Mme Viviane Blanchette-Dimbeko, professionnelle
Mme Stéphanie Lavertu, enseignante
Mme Mireille Laroche, parent
Mme Jeanne Landry-Belleau, parent
Mme Nathalie Ratté, Tech.-Resp. Service de garde
M. Charles Fokou Mba, parent
M. Martin Simard, enseignant
M. Sébastien Leclerc, éducateur au service de garde
Mme Marie-Eve D'Ascola, directrice

Sont absents : Aucun absent

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18h36, la direction, Mme Marie-Eve D'Ascola déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les membres présents forment quorum.

CE-19-20-01

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Viviane Blanchette-Dimbeko, et résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

Ouverture de la séance

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présentation du procès-verbal de l'assemblée générale

Décisions

- Adoption et suivis du procès-verbal du 3 juin 2019
- Nomination aux postes de président(e), représentant au comité de parents et son substitut
- Règles de régie interne et entre autres :
 - Horaire et calendrier des rencontres
 - Adoption du budget de fonctionnement du C.E.
- Sorties éducatives – Point reporté
- Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire
- Horaire de l'école (changement pour 2019-2020)

- Normes et modalités 2019-2020
 - Information
 - Informations du service de garde
 - Déclaration des conflits d'intérêts ☐☐
 - Réclamation des frais de garde/déplacements pour le C.E. ☐☐
 - Contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle (COSP)
 - Contenus obligatoires en Éducation à la sexualité⁴
 - Maternelles 4 ans-Volet parents
 - Reddition de comptes 44
 - Paniers bio
 - Parole au public
 - Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-02

PRÉSENTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par la direction;

CONSIDÉRANT que le contenu du procès-verbal était fidèle aux propos tenus;

IL EST PROPOSÉ par Mélissa Allaire, et résolu que le document soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-03

ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 JUIN 2019

IL EST PROPOSÉ par Jeanne Landry-Belleau, et résolu que le procès-verbal de la séance du 3 juin 2019 soit adopté avec les modifications suivantes :

Point 4 : Corriger « s'investir à acheter ».

Suivi au point 17.1 : On a refusé l'offre du bain pour la bibliothèque.

Numéroter correctement : Point 18. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-04

NOMINATION AUX POSTES DE PRÉSIDENT(E), REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET DE SON SUBSTITUT

CONSIDÉRANT que les membres du conseil doivent élire les représentants.

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Ratté, et résolu que pour l'année 2019-2020 Mélissa Allaire soit nommée présidente, qu'Amélie Bernard soit nommée représentante au comité de parents et que Mme Jeanne Landry-Belleau soit nommée substitut au comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-05

RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET ENTRE AUTRES : HORAIRE ET CALENDRIER DES RENCONTRES, ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU C.E.

CONSIDÉRANT les propositions faites pour mettre à jour les règles de régie interne;

CONSIDÉRANT que les membres doivent convenir des moments de rencontre;

IL EST PROPOSÉ par Martin Simard, et résolu que dans tout le document « le président » sera modifié pour « la présidence », que le document soit approuvé avec les modifications proposées, que les rencontres se tiennent à l'école Notre-Dame-du-Canada aux dates suivantes : 14 janvier, 7 avril, 19 mai et 9 juin à 18h30. Finalement, les membres adoptent à l'unanimité le budget de fonctionnement en reconduisant ce qui avait été voté l'an dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-06

PLAN D'ACTION POUR UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par la direction;

CONSIDÉRANT que la loi détermine qu'une présentation soit effectuée et approuvée par le C.E. chaque année;

IL EST PROPOSÉ par Charles Fokou Mba, et résolu que le plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-07

HORAIRE DE L'ÉCOLE (CHANGEMENT POUR 2019-2020)

CONSIDÉRANT l'augmentation du temps de récréation par le ministère;

CONSIDÉRANT les explications données par la direction;

IL EST PROPOSÉ par Jeanne Landry-Belleau, et résolu que le nouvel horaire soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-08

NORMES ET MODALITÉS POUR 2019-2020

CONSIDÉRANT que la loi détermine qu'une présentation soit effectuée et approuvée par le C.E. annuellement;

IL EST PROPOSÉ par Amélie Bernard, et résolu que le document sur les normes et modalités 2019-2020 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-09

APPROBATION DES MESURES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT que le code de vie a été révisé l'an dernier et qu'ainsi aucune modification n'est nécessaire;

IL EST PROPOSÉ par Mélissa Allaire, et résolu que le statu quo concernant les mesures de sécurité soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE

Mme Nathalie Ratté, technicienne responsable dresse un portrait de la situation au service de garde.

DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Chacun des membres remplit la déclaration de conflits d'intérêts et la remet à la direction.

RÉCLAMATION DES FRAIS DE GARDE-DÉPLACEMENTS POUR LE C.É.

La direction informe les membres qu'ils peuvent réclamer des frais de déplacement et de garde pour assister aux réunions.

CONTENUS OBLIGATOIRES EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP)

La direction informe les membres des interventions qui auront lieu concernant les (COSP).

CONTENUS OBLIGATOIRES EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Mme Viviane Blanchette-Dimbeko, porteur de dossier au niveau de l'école, informe les membres des interventions qui auront lieu concernant l'éducation à la sexualité.

MATERNELLES 4 ANS-VOLET PARENTS

La direction explique aux membres le volet parents que couvre le projet de maternelle 4 ans.

REDDITION DE COMPTES

La direction fait état de la situation financière de l'école.

PANIERS BIO

Mme Mélissa Allaire informe les membres du contenu des paniers bio: carottes, betteraves, ail et courges. Mme Jeanne Landry-Belleau nous informe que l'objectif de vente est de 50 paniers. Une activité collective est suggérée pour la distribution. 2 tables sont demandées pour cette journée. Une boîte sera installée à l'entrée principale pour de la récupération de sacs réutilisables, car on doit en prévoir pour la réception des paniers bio. L'orientation des sommes amassées sera pour des projets spéciaux.

PAROLE AU PUBLIC

Aucune question et aucun public.

CE-19-20-10

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h51, l'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Stéphanie Lavertu, et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mélissa Allaire
PRÉSIDENTE DE SÉANCE

Marie-Eve D'Ascola
DIRECTION